

Commune d'Aime-la-Plagne (Savoie)



Arrêté n°2024-SG-DE-001 portant délégation à un conseiller municipal dans le domaine de l'état civil

Le Maire d'Aime-La-Plagne, Officier de l'Ordre National du Mérite, Corine Maironi-Gonthier,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-18 et L 2122-20 à L2122-23 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 04 juin 2020 relative aux indemnités de fonction du Maire, des adjoints, des maires délégués et des conseillers municipaux délégués,

Vu l'arrêté du 09 juin 2020 portant délégation de fonction à M. Camille Dutilly,

ARRETE :

Article 1 :

Monsieur Camille Dutilly, conseiller municipal, assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer un mariage.

Article 2 :

La délégation est accordée exclusivement le samedi 17 août 2024.

Article 3 :

Le présent arrêté est inscrit au registre des actes, notifié à l'intéressé et publié sur le site internet de la commune aime-la-plagne.fr.

Article 4 :

Copie du présent arrêté est adressée à M. le Sous-Préfet et à Mme la Procureure de la République.

Fait à Aime-La-Plagne, le 04 juillet 2024.

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier



Notifié le 04/07/2024
Signature :